

Paroles creuses et répression réelle des luttes des réfugiés

L'heure est aux grandes déclarations officielles.

Après des années d'une politique libérale à l'intérieur et post-coloniale à l'extérieur menant à la situation actuelle d'exode massif, on prétend vouloir soudain accueillir les réfugiés tout en réprimant les militants qui les soutiennent concrètement, dans la rue ou là où ils sont parqués ici et maintenant.

À la suite d'une action solidaire le 12 août 2015 avec les migrants hébergés au centre d'accueil Losserand à Paris 14^e, action officiellement condamnée par l'Etat, la Ville de Paris et Emmaüs Solidarité, quatre de nos camarades se retrouvent aujourd'hui sous contrôle judiciaire, après 65h de privation de liberté. Ils passeront en procès le 9 octobre prochain, sous le coup d'accusations de "séquestration" et de "refus de prélèvement biologique". Nous dénonçons ces arrestations et demandons la relaxe immédiate de ces quatre personnes.

Les expulsions de bidonvilles, de squats et de campements n'ont pas cessé tout au long de l'été. Fin août, plusieurs dizaines de familles ont été expulsées du "Samaritain" à la Courneuve et laissées sans solution. La semaine dernière, le collectif Baras a été violemment délogé d'un nouveau lieu qu'il occupait aux Lilas. L'évacuation du square Jessaint le 4 septembre a laissé sur le carreau 80 migrants. Ils occupent depuis le parvis de la mairie du 18^e à Paris, encerclés par des policiers qui avaient pour consigne, lors des premières nuits, de ne laisser passer ni vivres ni couvertures !

Nous rappelons que le gouvernement "socialiste" met en place depuis fin juillet une série de réformes qui durcit l'accueil des demandeurs d'asile et entrave leur circulation : raccourcissement des délais d'appel en cas de refus, assignation à résidence, droit de communication octroyé à la préfecture vers des organismes médicaux, sociaux et bancaires...

Divers collectifs solidaires se sont constitués autour de la question de la dignité des conditions d'accueil des migrants, du respect de leurs choix et de leur auto-organisation. Cette mobilisation se heurte à une volonté obstinée des pouvoirs politiques qui prétendent confier leur gouvernement aux seules "associations humanitaires" officiellement reconnues. Les migrants qui s'organisent sont accusés d'être "manipulés" : **le procès du 9 octobre remet en cause la capacité de fédérer d'autres soutiens que ceux agréés par les autorités.**

Ce qui est nié, c'est la nature politique des revendications des réfugiés qui sont, de par la législation actuelle et la volonté politique du pouvoir, sans papiers, donc sans droits. En leur refusant dans les faits la possibilité de s'auto-organiser, on refuse à ces exilés l'application en France de leurs revendications : la liberté, la démocratie, la dignité.

Augmentation de la précarité (les sans-papiers constituent la plus corvéable et jetable des mains-d'oeuvre), paupérisation accrue (les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler en attendant le traitement de leurs dossiers), volonté de mettre en conflit les intérêts des usagers - les réfugiés - et des employés - ceux des associations censées les accueillir et particulièrement sous-équipées -, atomisation et répression des luttes collectives, clivage des initiatives dénonçant le double langage du gouvernement "socialiste" et de son premier ministre, tels sont les axes partout à l'oeuvre dans les politiques mises en acte par le pouvoir.

La Cip-Idf se déclare solidaire, comme elle l'a été depuis 2003, des luttes des sans-papiers et des réfugiés.

**Refusons le délit de solidarité et la criminalisation des luttes collectives!
Relaxe pour les inculpés du procès du 9 octobre !**

*Coordination des Intermittents et Précaires d'Île-de-France
10/09/2015*